



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL  
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Montreuil, le 2 janvier 2014

**Direction « gestion des aides »**  
**Service « aides nationales »**  
**Unité « CPER - aides aux filières et aux exploitations »**

Mr TRAONVOUEZ Luc  
INSULA France  
57 rue des vigneron  
44220 COUERON

Dossier suivi par : jacqueline TISSANDIER

Courriel : [florence.poinssot@franceagrimer.fr](mailto:florence.poinssot@franceagrimer.fr)  
Tél : 01 73 30 31 34

Objet : Référencement

14 - 00001

Monsieur,

Vous avez demandé, par courriel en date du 12 novembre 2013 à être référencé en tant qu'auditeur habilité à constituer des audits énergétiques. Cette demande s'inscrit dans le cadre des décisions en vigueur, relatives à la construction et l'aménagement de serres.

Sur la base des éléments que vous m'avez transmis, compte tenu de votre expérience professionnelle à l'APAVE Nord-Ouest et l'avis émis par l'ASTREDHOR et le CTIFL, j'ai l'honneur de vous faire savoir que votre demande a été retenue.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de ma parfaite considération.

Pour le Directeur général et par délégation  
La chef de l'unité  
CPER-Aides aux filières et aux exploitations

  
Katia TARASSENKO